

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Tommy Poulin

<https://www.cadre21.org/membres/1b1abd010864bc11cd7c8484>

Date d'obtention : 2020-11-05 21:27:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cela uniformise les interventions dans l'ensemble des écoles. De plus, cette méthode d'intervention guide l'intervenant afin de colliger l'information qui pourrait servir dans le cas que le dossier soit judiciairisé. Cette tousse pourrait permettre d'accélérer le traitement du dossier. En plus, elle sert à limiter les conséquences psychologiques lié à la diffusion des images. Finalement, elle favorise la coopération entre les différents intervenants impliqués dans le dossier.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

J'ai maintenant un outil qui me guidera afin d'avoir des interventions adéquates et efficaces. Il me positionne dans mon rôle et responsabilités concernant le sextage. De plus, je vais sensibiliser et guider mon équipe concernant le phénomène du sextage. Pour terminer, comme dans l'ensemble des problématiques vécues dans les milieux scolaires, il faudrait davantage travailler en prévention face au sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Dans ce genre de dossier, je devrai m'assurer la confidentialité tout au long de mes interventions. De plus, je dois faire preuve d'impartialité et de bienveillance dans la réception de l'événement. Comme rappelé à plusieurs reprises, je ne dois en aucun temps regarder les photos. Comme directeur, je dois diffuser l'information concernant la trousse.